



N°13985*01

**MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE**

Préfecture de

DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES MARITIMES****DEMANDE D'AGREMENT ZOOSANITAIRE**Pour une exploitation aquacole mettant sur le marché des animaux d'aquaculture
ou un établissement de transformation visé à l'article 4 de la directive 2006/88

Arrêté du 8 juin 2006

A renvoyer à l'adresse suivante :

I. IDENTIFICATION DE LA FERME AQUACOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT DE TRANSFORMATION**1) Responsable de la ferme aquacole / zone d'élevage de mollusques / établissement de transformation**Nom :
Prénom :
Fonction dans l'exploitation :Téléphone : I I I I I I I I I I I I I I
Télécopie : I I I I I I I I I I I I I I
Adresse électronique :**2) Coordonnées de la ferme aquacole / zone d'élevage de mollusques / établissement de transformation**

/établissement de transformation

NOM (Raison Sociale) :

ENSEIGNE (Nom commercial) :

Statut juridique :

Téléphone : I I I I I I I I I I I I I I

Télécopie : I I I I I I I I I I I I I I

Date d'ouverture de l'établissement : I I / I I / I I I I I I

Code APE/NAF : : I I I I I I I I

SIRET : I I I I I I I I I I I I I I I I

SIREN : I I I I I I I I I I I I

Coordonnées S.I.G. :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Commune :

Date d'entrée en activité :

Adresse de courrier (si différente de l'adresse de l'établissement) :

Code postal : Commune :

Adresse du siège social (si différente de l'adresse de l'établissement) :

Code postal : Commune :

II. DEMANDE D'AGREMENT ZOOSANITAIRE POUR UNE EXPLOITATION AQUACOLE☐ Je soussigné(e) responsable de la ferme aquacole/zone d'élevage de mollusques ci-dessus sollicite l'agrément zoosanitaire pour l'activité décrite dans le dossier ci-joint.

Je m'engage à mettre en place un plan de surveillance zoosanitaire, tel que défini en annexe 6 de l'arrêté du 8 juin 2006 relatif à l'agrément ou à l'autorisation des établissements de productions primaires et des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale.

Je joins à ma demande les pièces du dossier définies au titre II chapitre V de l'arrêté du 8 juin 2006.

III. DEMANDE D'AGREMENT ZOOSANITAIRE POUR UN ÉTABLISSEMENT DE TRANSFORMATION☐ Je soussigné (e) responsable de l'établissement de transformation ci-dessus sollicite l'agrément zoosanitaire pour l'activité décrite dans le dossier ci-joint. Je m'engage à mettre en place les dispositions prévues au chapitre VI du présent arrêté**SIGNATURE DU DECLARANT**

Le I I / I I / I I I I I I

Nom – Prénom du signataire :

Cachet de l'établissement

Signature

RECEPISSE DE DEMANDE D'AGREMENT**(ne valant pas agrément)****(cadre réservé à l'administration)**

Déclaration reçue le I I / I I / I I I I I I

Numéro d'identification unique : I I I I I I I I I I I I I I

L'agrément sera notifié par courrier séparé si l'inspection du dossier et de l'établissement se révèlent satisfaisantes

IV. CESSATION D'ACTIVITE

Date de cessation d'activité : Nom – Prénom :

Fonction dans l'établissement :

Date et signature

Ce document doit être conservé et présenté à toutes réquisitions des agents des services de contrôle officiels

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'AGREMENT ZOOSANITAIRE

1° Note de présentation de l'exploitation

- 1.1 Organisation générale.
- 1.2 Nom et adresse de l'exploitation aquacole ainsi que les coordonnées (numéros de téléphone et de télécopieur, adresse électronique le cas échéant).

2° Description des activités de l'exploitation aquacole

- 2.1. Agréments spécifiques (date, codes ou numéros d'identification, modalités de production, et tout autre élément ayant trait à ou aux agrément(s))
- 2.2. Situation géographique de la ferme aquacole ou de la zone d'élevage de mollusques définie par un système adéquat de coordonnées (si possible, coordonnées S.I.G.)
- 2.3. Objectifs, type (système d'élevage ou d'équipements (équipements terrestres, cages marines, bassins terrestres, etc.) et volume maximal de la production, lorsque celui-ci a été fixé
- 2.4. Pour les fermes aquacoles continentales, les centres d'expédition et les centres de purification, données détaillées concernant l'approvisionnement en eau de la ferme et les rejets d'effluents
- 2.5. Espèces d'animaux d'aquaculture élevés ou détenus dans la ferme aquacole
- 2.6. Plan de situation à l'échelle au 1/1 000 minimum, indiquant les délimitations de l'établissement, les accès et les abords
- 2.7. Plan de masse, à l'échelle de 1/500 à 1/1 000 présentant l'ensemble des bâtiments de l'établissement, les éléments de voirie, les circuits d'arrivée d'eau potable/d'eau de mer et d'évacuation des eaux résiduaires et pluviales.
Le plan de situation et le plan de masse peuvent faire l'objet d'un seul plan.
- 2.8. Plan d'ensemble de l'établissement, à l'échelle de 1/100 à 1/300 selon la taille des locaux, indiquant la disposition des locaux de travail et le cas échéant des locaux à usage du personnel.

3° Le plan de maîtrise des risques zoonosanitaires

Le plan de maîtrise des risques zoonosanitaires décrit les mesures prises par le responsable de l'exploitation aquacole pour assurer la sécurité sanitaire de ses productions vis-à-vis des dangers biologiques. Il comprend les éléments et les documents nécessaires pour la mise en place de ce plan et les preuves de sa mise en application :

- tenue du registre d'entrées et sorties des animaux et des hausses de mortalités ;
- bonnes pratiques sanitaire en élevage aquacole ;
- d'analyse des risques ;
- plan de surveillance appliqué et approuvé par le directeur départemental des services vétérinaires ou du directeur régional des affaires maritimes selon leur domaine de compétence, ainsi que les résultats d'analyses ;
- documents de transport, le cas échéant.

Pour établir ces documents, les professionnels pourront se référer au guide des bonnes pratiques sanitaires en élevage aquacole, validé pour la catégorie d'animaux concernée. »